

Assemblée Générale dématérialisée de l'ASPI

29 septembre 2020

à noter!

En raison du calendrier électoral impactant les membres du collège "Collectivités" et afin de respecter les mesures sanitaires liées à la crise du Covid-19, l'assemblée générale de l'ASPI (habituellement en juin) est exceptionnellement organisée cette année en septembre au format dématérialisé. Au plaisir de vous retrouver nombreux l'année prochaine dans les conditions habituelles.

Les membres du bureau de l'ASPI



Etude de Zone : communication des résultats



et présentation au
forum inter-S3PI de
Grenoble

Les réunions:

- * **3 commissions** (zones humides, chaleur fatale/méthanisation et stockage des déchets),
- * **3 ateliers** (GEREP, visite biomasse, retour à la normal après l'inondation),
- * **1 réunion d'échange DRIEE/associations**



Participation à **+ de 30 réunions d'adhérents/partenaires** (comités de suivis Lafarge et GSM, ateliers PCAET de GPS&O, instance de concertation d'Haropa, réunions de suivi post accident du SIAAP et de Total....)

3 Lettres du SPI

- n°61 : surveillance environnementale/bilan et objectifs de l'inspection
- n°62 : Plans communaux de sauvegarde et résultats de l'étude de zone
- n°63 : adaptation au changement climatique et vulnérabilité au risque inondation



- ✓ **111** demandes d'information traitées
- ✓ **+ de 10 000** documents "papier" diffusés
- ✓ **+ de 2 000** contacts destinataires des mailing d'information



Lancement du compte
@SPI_VdS
 en novembre,
 une cinquantaine
 d'abonnés

www.spi-vds.org

- ✕ 61 548 connexions
- ✕ 70 375 pages vues
- ✕ 51 646 fichiers téléchargés
- ✕ 16 938 clics vers liens externes

- Organisation du **Conseil d'Orientation** au format dématérialisé
- Organisation d'une **Commission Risques** sur les plans de secours
- Organisation d'un **atelier** sur les aides attachées au **11e programme de l'AESN**
- Reprogrammation de l'**atelier sur les Plans Communaux de Sauvegarde** en collaboration avec le SIDPC
- Recherche d'une solution adaptée pour la reprogrammation de la **réunion entre la DRIEE et les associations de défense de l'environnement**
- Publication d'**une brochure** sur les obligations réglementaires en matière de biodéchets
- Publication de 3 **Lettres du SPI Vallée de Seine**
et toujours : les demandes d'information, le site internet, le compte twitter, la participation aux réunion des membres et partenaires...



Ce programme de travail et ses modalités de mise en œuvre sont susceptibles d'être modifiés pour s'adapter à l'évolution de la situation sanitaire.